



# VILLE DE DUPARQUET

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 13 janvier 2015 à 19h.

**PRÉSENTS :**

- Monsieur Gilbert Rivard, Maire
- Monsieur Alain Letarte, conseiller no.1
- Monsieur Sylvain Audet, conseiller no.2
- Monsieur Richard Thiboutot, conseiller no.4
- Madame Sylvie Lafortune, siège no.5
- Madame Solange Gamache, siège no.6

**ABSENTS :** Monsieur Jean-Pierre Julien, conseiller no.3

Était aussi présente comme secrétaire Madame Lise Boucher.

### L'ASSEMBLÉE FORME LE QUORUM

Rés.450-2015

### DEMANDE D'APPUI : MANIFESTE DE LA CRE

ATTENDU QUE la région a toujours maintenu un principe dans ses choix de développement, et ce, depuis 50 ans, soit que tous les citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue doivent avoir accès aux mêmes services et pouvoir aspirer à se réaliser, sans égard à leur lieu de résidence;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, par le projet de loi n° 28, en abolissant les structures de concertation régionale et en diminuant les moyens de développement socioéconomique, porte atteinte à l'épanouissement de nos populations;

ATTENDU QUE plusieurs autres dispositions législatives, comme le projet de loi n° 10, modifient de fond en comble la desserte de la population en matière de santé et services sociaux;

ATTENDU QUE le comité de mobilisation de l'Abitibi-Témiscamingue fournira un plan d'action pour une activité de mobilisation à tenir le 29 janvier prochain.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot appuyé par madame la conseillère Sylvie Lafortune et unanimement résolu :

Que la ville de Duparquet adhère au manifeste de l'Abitibi-Témiscamingue;

Que la municipalité s'assure de rendre le manifeste de l'Abitibi-Témiscamingue disponible à la population pour signature;

Que la municipalité participe aux activités de mobilisation du 29 janvier prochain.

### COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 14<sup>ème</sup> jour de janvier 2015

Lise Boucher, Directrice générale et secrétaire-trésorière